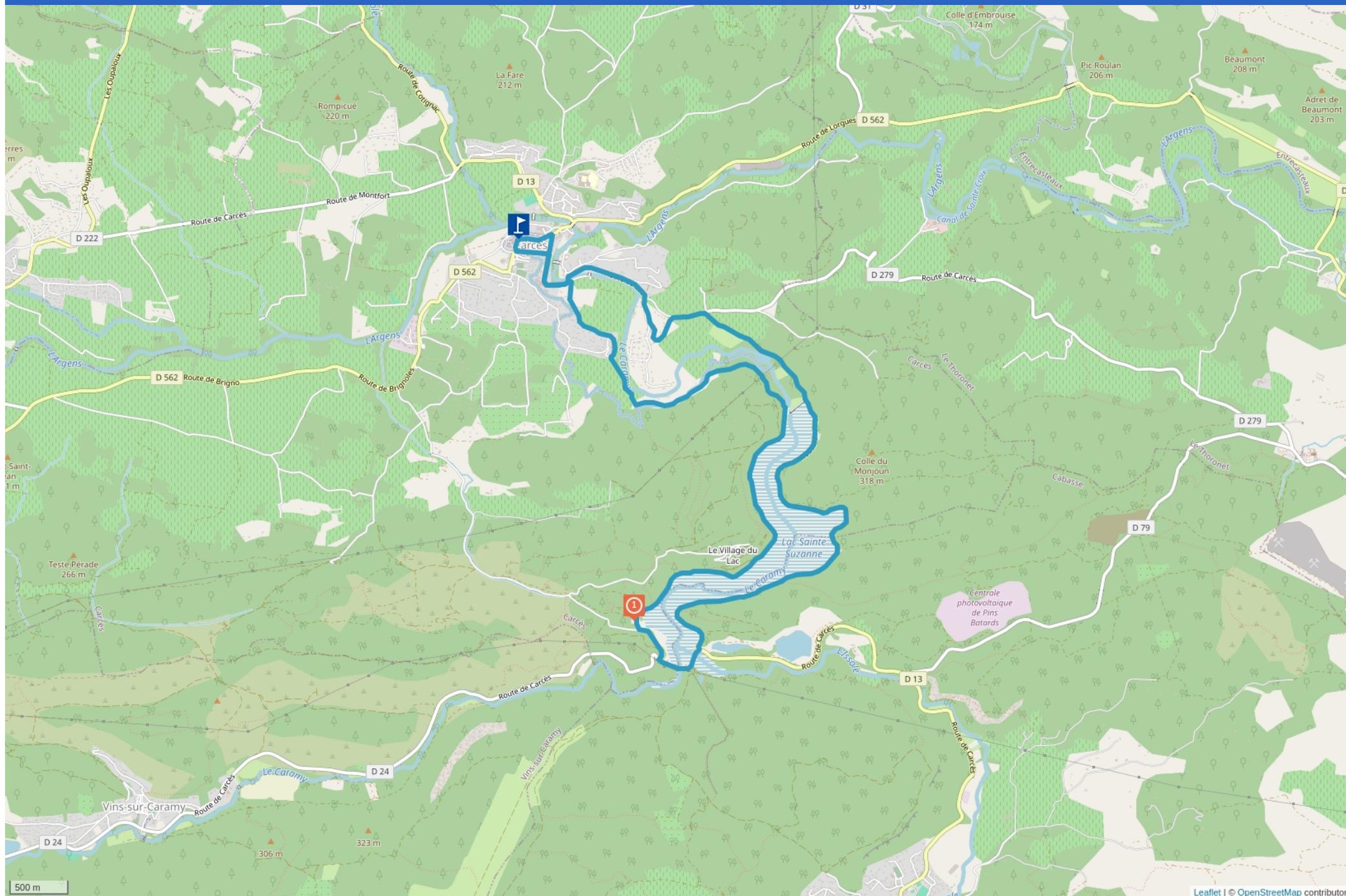


LE TOUR DU LAC SAINTE-SUZANNE À VÉLO



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 16/05/24 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par www.cirkwi.com

Le tour du lac Sainte-Suzanne à vélo

Provence Verte & Verdon Tourisme



Départ : 11 place Bramadou | Office de tourisme -
83570 CARCÈS

 15.00 km

  1h15

 maxi 178 m

 mini 124 m

Facile  160 m

Proposé par :
Provence Verte & Verdon Tourisme
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/588117



Cette balade rafraîchissante vous emmène à la découverte du lac Sainte-Suzanne. N'oubliez pas de faire une pause pour observer les plus belles prises des pêcheurs, ou prendre un verre à la guinguette !

1. Depuis l'office de tourisme, remonter la rue en direction du château. Descendre à gauche, direction centre-ville. Au stop, prendre à droite sur la D13 direction le lac, Vins s/ Caramy / Cabasse.
2. A l'approche du pont (ne pas le traverser), prendre tout droit, puis immédiatement à droite, en direction du chemin de Notre-Dame. A l'intersection (panneau Chapelle) descendre en direction de la piste du lac sur le « Chemin des Prés Neufs » et poursuivre sur la route principale goudronnée jusqu'au barrage.
3. emprunter la piste du lac, en passant devant la maison de la pêche. Passer devant le parking. Et poursuivre en longeant le lac pour rejoindre la route.
4. A l'intersection, tourner à gauche, traverser successivement 2 ponts. Au rond-point, prendre à gauche, direction Carcès. Suivre la route pendant 5 km, en passant devant la Guinguette et le barrage.
5. A l'intersection, poursuivre à gauche sur la D13 direction Carcès. A l'entrée du village, traverser à gauche le pont du Caramy pour rejoindre le centre-ville. Au niveau du lavoir, poursuivre tout droit direction Cotignac/Lorgues centre-ville. Dans le virage, tourner à gauche direction centre-ville pour rejoindre l'office de tourisme.

HISTOIRE, CULTURE ET PATRIMOINE

A voir en chemin :

- lac Sainte-Suzanne
- Maison de la Pêche



ALERTE VISITEURS

Parcours non accessible entre le 15 juin et le 15 septembre.

ENVIRONNEMENTS

Vue panoramique
Centre village
Au bord de l'eau
A la campagne
Vue lac

PÉRIODE D'OUVERTURE

Parcours non accessible entre le 15 juin et le 15 septembre.
Sous réserve de conditions météo favorables

CONTACT

Téléphone : 04 94 04 59 76
Email : carces@provenceverteverdon.fr
Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

PASSAGES DÉLICATS

2ème partie du parcours sur la route départementale malgré une circulation faible et vitesse limitée le long du lac.
Prudence !
Sécurité :
- Attention, cet itinéraire emprunte des routes publiques, vous partager la route avec les voitures. Respecter le code de la route, ne prenez pas de risques et adapter votre conduite à l'état de la chaussée et à la visibilité.
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et est fortement recommandé pour les plus grands !

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références Topo guides :
A retrouver sur les sites/applications gratuites :
- <https://www.cirkwi.com/fr/provence-verte-verdon>
- <https://ignrando.fr/fr/communautes/provence-verte-verdon-tourisme/>

NATURE DU TERRAIN

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)
Gravillons

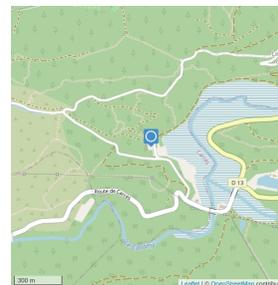
COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Cette pratique se déroule sur des routes secondaires ou voie revêtues ou non mais hors des sentiers ou terrains naturels. Les types de vélos les plus souvent recommandés pour ces circuits sont le Vélo Tous Chemins (VTC) ou le Vélo à Assistance Electrique (VAE)

1

D13 Entre Carcès (à 3,5 km) & Cabasse (à 4,5 km) | Parking du lac : D24 direction Vins sur Caramy - 83570 CARCÈS

Lac / Etendue d'eau



Lac de Carcès

Lac entièrement dédié à la balade et la pêche. Niché au milieu des collines boisées, ses reflets émeraude offrent un moment de quiétude et de sérénité. Baignade interdite
Situé entre Carcès et Cabasse, le lac Sainte-Suzanne est communément appelé lac de Carcès.

> Histoire : Entre 1934 et 1339, un barrage fut construit pour créer un lac permettant d'alimenter en eau potable la Métropole de Toulon-Provence-Méditerranée. Il peut stocker jusqu'à 8 millions de mètres cubes d'eau. Aujourd'hui propriété de la ville de Toulon, il est géré par Véolia. Le lac est alimenté par le Caramy et l'Issole. Il s'étend sur 3 kilomètres pour une moyenne de 300 mètres de large, avec ses 100 hectares, c'est l'un des plus grands lacs du centre Var. Sa profondeur moyenne est de 4 mètres avec un maximum de 20 mètres au niveau du barrage.

> Activités :

- Balades : S'il n'est pas possible d'en faire entièrement le tour à pied, il est possible d'emprunter la piste du lac, en rive gauche du parking jusqu'au barrage pour une balade de 5,5 km aller/retour (environ 1h30). Il est également possible d'en faire

le tour à vélo.

- Pique-nique : Plusieurs tables sont à disposition autour du lac, aussi bien en rive gauche proche de la Maison de la Pêche qu'en rive droite sur les parkings.

- Pêche : c'est le spot varois par excellence pour la pêche (perches, brochets, carpes...). Des postes de pêche sont disponibles aussi bien en rive gauche qu'en rive droite. En face de la guinguette du lac, un ponton est disponible pour les pêcheurs à mobilité réduite. En rive gauche la fédération de pêche a installé une "Maison de la Pêche et de la Nature"

- Point de vue panoramique : Petite route en balcon en rive gauche. Pour vous y rendre, au lieu de tourner au parking de la piste du lac, poursuivre tout droit et grimper. Les plus sportifs pourront escalader le Rocher de Brauch pour une vue plongeante sur le lac.

- Evènement : chaque année en avril lors du week-end de Pâques le club d'athlétisme de Carcès organise "la Course du Lac".

> Equipements :

- Grand parking gratuit disponible en rive gauche sur la D24 entre Carcès et Vins sur Caramy permettant l'accès à la piste du lac.

- Quelques places de stationnement en rive droite le long de la D13.

- /! Pas de toilettes sur place

> Réglementation :

- Baignade et navigation interdites sur le lac pour des raisons de sécurité. Le pompage d'eau en période sèche pouvant faire baisser le niveau d'eau brutalement de 5 à 10 mètres.

- Camping sauvage interdit

> Les dernières infos : Suite à la vidange de diagnostic réalisée à l'automne 2023 et aux pluies généreuses, le lac est à nouveau en eau ! Les prochains travaux sont prévus en 2027.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.



CONTACT

Téléphone : 04 94 04 59 76

Email : caroes@provenceverteverdon.fr

